



Burtigny, le 18 mai 2021

Municipalité de Burtigny

PREAVIS MUNICIPAL No 01/2021

Comptes de fonctionnement et d'investissements 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Conformément aux dispositions légales, en particulier en application de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, la Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur les comptes de fonctionnement et d'investissements de l'année écoulée et de les soumettre à votre approbation.

Les comptes 2020 ont été vérifiés par la Fiduciaire A.L. Rummel SA.
Ces comptes et le rapport de la fiduciaire ont été soumis à la commission de gestion pour étude et rapport.

Comptes de fonctionnement et d'investissements 2020

Dans sa séance du 4 mai 2021, la Municipalité a adopté les comptes de la bourse communale pour l'année 2020. Le compte de fonctionnement s'élève à CHF 1'839'126.81 et laisse apparaître un bénéfice de CHF 5'636.77, après attribution nette sur les fonds de réserve de CHF 360'816.67 et après amortissements pour un montant de CHF 108'728.08. Ce résultat est en-dessous des projections budgétaires qui prévoyaient un excédent de revenus de CHF 29'044.00 notamment en raison des revenus fiscaux en-dessous des prévisions budgétaires pour plus de CHF 172'000.- (dicastère 21 impôts). Au niveau des faits marquants, il convient de souligner également une diminution de CHF 387'482.00 des postes liés aux charges facturées par le Canton selon le détail suivant pour la :

- Péréquation : comptes 220.3520.10 pour une diminution de CHF 96'295.- et 220.4520.10 pour CHF 134'836.- ;
- Facture sociale : compte 720.3510.50 pour CHF 139'953.- ;
- Réforme police : compte 610.3510.00 pour CHF 16'398.-.

Ainsi, le résultat 2020 s'explique principalement par les points ci-dessous :

- Globalement, la gestion des affaires courantes propres à la commune est maîtrisée conformément au budget.
- Comme mentionné précédemment, des charges péréquatives cantonales plus basses pour un total de CHF 387'482.-.
- Des entrées d'impôts conjoncturels (droits de mutation, gains immobiliers, impôts sur les successions) de CHF 106'125.35 contre un budget de CHF 0.00.
- L'équilibre financier, assuré par leurs propres taxes, des chapitres 460 Epuración et 810 Eau potable.

Ces entrées financières non budgétées et ces non-dépenses nous ont permis de maintenir le fonds de réserve pour la péréquation - facture sociale à CHF 70'000.00, d'augmenter de CHF 336'000.00 le fonds de réserve pour travaux afin d'arriver à un solde de CHF 1'036'000.-.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de voter la conclusion suivante :

Le Conseil général de Burtigny

vu le préavis municipal 01/2021;
ouï le rapport de la commission de gestion;
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

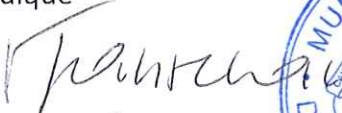
décide :

1. d'adopter les comptes de fonctionnement et d'investissements 2020 tels que présentés, avec un excédent de revenus de CHF 5'636.77 ;
2. d'en donner décharge à la Municipalité ainsi qu'au boursier communal.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2021.

Au nom de la Municipalité

La Syndique


Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire
ad interim


Barbara Gobalet

Annexes : Comptes de fonctionnement et d'investissements 2020 ;

Commentaires aux comptes de fonctionnement

Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : Mme Valérie Jeanrenaud

Annexe au préavis 01/2021 Comptes de fonctionnement et d'investissements 2020

Commentaires

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Service de l'économat

120.3150.20 Entretien et licences informatiques

L'augmentation des frais liés à ce poste est due principalement à l'achat de nouvelles licences informatiques.

14. Service des intérêts généraux

140.3650.80 Région de Nyon

7'800.00 concerne la participation de Burtigny au fonctionnement de Région de Nyon, soit 20.00/habitant. Il n'y a eu aucune dépense pour des projets à but optionnel (DISREN) durant l'année 2020.

16. Tourisme

160.3180.00 Tourisme Serine

Une somme de 2'000.00 avait été réservée pour le projet de valorisation des Villages des Hauts du district. Le projet est resté en « stand-by » en 2020.

2. FINANCES

20. Comptabilité générale

200.3180.50 Honoraires et prestations de services

Le montant de 31'275.00 comprend principalement :

- Le mandat de 28'000.00 de la fiduciaire Heller qui a repris la bourse au 15 mai 2020
- Le mandat-fiduciaire pour la révision des comptes 2019, soit 3'900.00

21. Impôts

210.4000.10 Impôts sur le revenu

L'impôt sur le revenu a fortement baissé. Il se chiffre à 649'564.39 pour l'année 2020.

210.4040.00 Droits de mutation, transferts immobiliers

Budgété à 00.00, le revenu est de 37'590.00.

210.4410.10 Impôts sur les gains immobiliers

Les recettes liées à ce poste se montent à 68'535.35.

22. Service financier

220.4250.00 Revenus des capitaux du patrimoine administratif

Les cent-cinquante actions de la commune de Burtigny ont été rachetées par SAPJV (Société des Autos-Transports du Pied du Jura, à l'Isle) pour un montant de 15'000.00, soit 100.00/action. Celles-ci étaient valorisées pour mémoire à 1.00 au total.

220.4520.10 Péréquation horizontale, retour

Voir commentaires, préavis 1/2021 « Comptes 2020 »

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

32. Forêts

320.3140.20 Entretien des chemins forestiers

Le montant de 7'798.85 comprend des travaux d'éparages ainsi que des réparations nécessaires sur le chemin en tout-venant des Tatettes.

320.3180.91 Honoraires et prestations diverses - lisières

Le dossier de recherche de fonds et l'établissement du plan de revitalisation des lisières forestières ont coûté 7'829.50.

Les bailleurs de fonds ont confirmé leur soutien financier en 2021 et leur aide sera reconnue au crédit des comptes 2021.

35. Bâtiments communaux

351 Auberge communale

351.3120.30 Électricité et chauffage

Le contrôle périodique OIBT de l'Auberge a coûté 1'645.95. Ce montant n'avait pas été budgété car le contrôle a été annoncé après la réalisation du budget 2020.

351.4230.10 Loyers

L'auberge a fermé plusieurs fois pendant la pandémie. La commune a subventionné ces périodes de fermeture en accordant une baisse de loyer de 5'450.00.

352 Bâtiment communal

352.3140.10 Entretien du bâtiment

L'augmentation de ce poste est due au mandat annuel de l'entreprise de nettoyage, soit 8'400.00. Ce montant ne figurait pas au budget car le mandat a été octroyé après la réalisation de celui-ci.

4. TRAVAUX

43 Routes

430.3140.10 Entretien des fontaines

La conduite alimentant la fontaine du Logis a eu une fuite importante. Les travaux de réparation, sur une longueur de 150m ont été exécutés par l'entreprise JF Scheurer et se sont montés à 8'616.00. Ces coûts n'avaient pas été budgétés.

430.3140.20 Entretien signalisation routière

Des potelets de sécurisation pour les piétons ont été placés le long de la route des Matagasses et sur un seul côté de celle-ci pour un montant total de 16'043.20.

44 Parcs, promenades, cimetière

440.3140.50 Entretien parcs, promenades et cimetière

Un montant de 10'200.00 avait été budgété pour un projet d'engazonnement du cimetière et l'achat d'une barrière de sécurité pour remplacer la haie. La municipalité a renoncé à la réalisation de ce projet.

6. POLICE

65 Défense contre l'incendie

650.3140.30 Bornes hydrantes, installation et entretien

Il était prévu de changer deux bornes hydrantes dans le village, mais d'autres urgences dans le dicastère des eaux et les changements dus à la situation sanitaire ont fait reporter ce projet à 2021.

66 Protection civile

660.3140.10 Assainissement abri PC

L'assainissement prévu, pour un montant de 15'000.00, n'a pas pu se faire en 2020. En raison de la sécurité sanitaire, il a été difficile d'organiser des séances de travail. Les travaux d'assainissement ont donc été repoussés en 2021.

8. SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

810.3140.10 Entretien station et réseau

L'augmentation significative est due à des situations imprévues :

- Suppression du réseau d'eau communal ayant causé des dégâts chez plusieurs particuliers pour un montant de 3'019.05 et la réparation de la vanne Clayton de la station de liaison au réseau de Begnins pour un montant de 1'906.30.

- Fuite de la conduite du trop-plein de la source en Lottafon, réparations de l'entreprise JF Scheurer et participation au curage de la conduite d'évacuation dans le ruisseau pour un montant de 662.35
- Fuite de la conduite alimentant une borne hydrante à la Petite Fin, dans le champ de M. Fontolliet, travaux de l'entreprise JF Scheurer pour 1'044.70.